

MAIRIE DE SEUGY

COMPTE RENDU

REUNION CONSEIL MUNICIPAL 20 Décembre 2018

L'an deux mil dix-huit le vingt décembre à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur Jacques ALATI, Maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacques ALATI

PRESENTS: Messieurs Jacques ALATI, Patrice LECLAIRE, Michel CAHOUR, Patrick GAUGAIN ;Philippe BLANCHARD, Patrick VINCENT , Dominique GEHAN, Mesdames Marie-Laure SAVY, Ariane COLLARD, Valérie DELPLACE JEOFFROY, Pascale POLGE

POUVOIR: Ana VALIN à Jacques ALATI , Gérard COCHET à Dominique GEHAN ,

ABSENT:. Evelyne VAN HAECKE, Ana VALIN, Vincent PASQUET, Gérard COCHET

SECRETAIRE: Mr CAHOUR

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 14/12/2018

Ouverture de la séance 20 h 30

Approbation du conseil municipal du 11 octobre 2018

Approuvé à l'unanimité

Porter à connaissance : intercommunalité, rapports d'activités

Ouverture des plis pour les travaux de la rue de la chapelle le 27 décembre.

La fibre arrive plus vite que prévu, Seugy sera relié pour le mois de juin 2019

Le lieutenant de gendarmerie nous fait part de l'arrestation d'une personne ayant effectuée de nombreux cambriolages cette arrestation s'est faite grâce aux images de la vidéo surveillance

Ouverture par anticipation des crédits budgétaires d'investissement pour l'année 2019 Le code général des collectivités territoriales dans ses articles L1612-1 autorise les collectivités à engager, et à mandater, par anticipation du vote du budget, des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Compte tenu de la nécessité d'assurer le bon fonctionnement du service jusqu'au vote du budget primitif 2019, une ouverture anticipée des crédits d'investissement est proposée au conseil municipal.

Le montant du crédit à ouvrir est de 123 554,25 € et réparti comme suit :

Budget principal :

Article	Montant voté en 2018	Montant des crédits à ouvrir
Chapitre 21	101 086,95 €	25 271,73 €
Chapitre 23	393 130,07 €	98 282,52 €
Total	494 217,02 €	123 554,25 €

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir par anticipation au budget 2019 les crédits détaillés ci-dessus. Ces crédits seront repris au budget 2019 Accepté à l'unanimité

Délibération pour la demande de fonds de concours pour la mise en place de la vidéo protection

Suite à la réunion du conseil communautaire du 26 novembre 2018 à Seugy, il est demandé un fond de concours à chacune des communes concernées par la phase 2 du déploiement de la vidéoprotection par la communauté de commune dont Seugy fait partie.

La part revenant à la commune de Seugy s'élève à 5 313,69 € HT pour un coût total de 98 371,89 € soit 8% du montant total HT la TVA étant à la charge de la communauté de commune)

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à cette démarche

Approuvé à 2 voix contre et 11 pour

Délibération pour l'indu de la perception de la TAM

La direction générale des finances publiques (DGFIP) verse à notre collectivité le produit de la taxe d'aménagement (TAM) à hauteur des recouvrements opérés auprès des titulaires de permis de construire. La modification ou annulation de permis de construire a engendré des indus pour notre collectivité représentant un montant global de 1 020,44 euros.

Cette somme sera à prélever sur le compte 10 226 sur lequel nous avons un disponible de 1432,44 euros. Cette somme sera remboursée sur l'année 2018. Prévoir le montant sur le code 10226 . Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette démarche. Approuvé à l'unanimité

Modification des tarifs de la cantine, étude et garderie.

Suite au vote de l'augmentation des tarifs du conseil municipal du 11 octobre 2018 une erreur de transcription a été constatée, il est demandé au conseil de voter le rectificatif suivant :

- De modifier les prestations comme suit avec une mise en place d'une facturation journalière.

Repas cantine	4,10 €
Etude surveillée 16h30 à 18 h	2,80 €
Garderie de 7h30 à 8h30	2,40 €
Garderie de 16h30 à 19h	4,95 €
Garderie de 18h à 19h (après l'étude)	2,80 €

Approuvé à l'unanimité

Décision modificative N°1

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la décision modificative suivante :

2313 Immobilisations en cours - 2000 €
2033 (opération rue de la chapelle et chemin de Bertinval) + 2000 €

Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention auprès du SMDEGTVO 2018

Pour l'enfouissement des réseaux aériens ruelle Mahiot

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dossier technique concernant les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, France télécom, et éclairage public ruelle Mahiot Après délibération, le conseil décide :

- D'adopter le projet présenté
- D'arrêter les modalités
- De solliciter auprès du SMDEGTVO le financement des travaux suivants travaux de mise en souterrain des réseaux basse tension, France Télécom, éclairage public ruelle Mahiot □ D'approuver le financement comme suit.

	Montant des travaux					Reste à charge	
	HT	TTC	40%	15%	tot subv	HT	TTC
Basse tension	38 940,27 €	46 728,32 €	15 576,11 €		15 576,11 €	23 364,16 €	28 036,99 €
éclairage	22 545,01 €	27 054,01 €		3 381,75 €	3 381,75 €	19 163,26 €	22 995,91 €
Orange	32 052,77 €	38 463,32 €		4 807,92 €	4 807,92 €	27 244,85 €	32 693,83 €
total	93 538,05€	112 245,66€	15 576,11 €	8 189,67 €	23 765,78 €	69 772,28 €	83 726,73 €

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents y afférent

Approuvé à l'unanimité

Pour l'enfouissement des réseaux aériens rue de la fontaine n° 1 a 12

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dossier technique concernant les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, France télécom, et éclairage public rue de la fontaine n° 1 à 12

Après délibération, le conseil décide :

- D'adopter le projet présenté
- D'arrêter les modalités
- De solliciter auprès du SMDEGTVO le financement des travaux suivants travaux de mise en souterrain des réseaux basse tension, France Télécom, éclairage public rue de la fontaine n° 1 à 12 □ D'approuver le financement comme suit :

	Montant des travaux					Reste à charge	
	HT	TTC	40%	15%	tot subv	HT	TTC
Basse tension	48 224,19 €	57 869,03 €	19 289,68 €		19 289,68 €	28 934,51 €	34 721,42 €
éclairage	33 514,15 €	40 216,98 €		5 027,12 €	5 027,12 €	28 487,03 €	34 184,43 €
Orange	24 980,77 €	29 976,92 €		3 747,12 €	3 747,12 €	21 233,65 €	25 480,39 €
total	106 719,11 €	128 062,93€	19 289,68 €	8 774,24 €	28 063,91 €	78 655,20 €	94 386,24 €

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents y afférent

Approuvé à l'unanimité

Approbation des nouveaux statuts de la communauté de communes

Les statuts de la communauté de commune sont consultables en Mairie.

les modifications concernent principalement le développement économique , la culture (lecture publique), l'action sociale avec l'instauration d'un centre intercommunal d'action sociale (CIAS).

Approuvé à 2 voix contre et 11 voix pour

Compte rendu des commissions

Communication : le diaporama des vœux est prêt

Environnement plantation d'un platane murier à l'école plus des plantations à l'école, peinture des bancs etc...

Fabrication de jardinières par une école de menuiserie, plantation d'un érable sur le terrain de sport de la maison du village. Travail en janvier sur le projet de nichoir, remise en place de plots pour sécuriser le chemin des rouliers.

Culture : les demandes de subvention pour le conseil général sont en préparation pour le musée en herbe et pour l'acquisition de nouveaux documents.

Sport le terrain de tennis va être refait pour cet été le devis a été signé et les travaux commandés.

Information sur l'intégration de la commune de Moisselles.

Un courrier nous a été adressé par la commune de Moisselles.

Cette intégration ne peut avoir lieu du fait du refus de la communauté de commune Plaine de France de se séparer de la commune de Moisselles.

2 voix contre 11 voix pour

Rapport d'activité 2017 de l'action de l'état dans le Val d'Oise Ce rapport est disponible en mairie.

Questions diverses

Informations sur les travaux futurs du commerce de Seugy.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 05.

SEUGY, le 20/12/2018

Le Maire

Jacques ALATI

Patrice LECLAIRE

Michel CAHOUR

Marie Laure SAVY

Ariane COLLARD

Valérie DELPLACE JEOFFROY

Patrick GAUGAIN

Pascale POLGE

Philippe BLANCHARD

Patrick VINCENT

Dominique GEHAN